

MAIRIE DE BEVONS

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 17/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Monsieur PIZOIRD Vincent

Convocation et affichage : 06/05/2025

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION

Monsieur le Maire informe que PIQU'ELEC, bureau d'étude chargé par ENEDIS, soumet, à la Commune de Bevons, une convention de mise à disposition de 15 m2 de la parcelle B333 pour l'implantation d'un poste de transformation.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide la convention de mise à disposition de 15 m2 de la parcelle B333 à ENEDIS pour installer un poste de transformation ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 15 mai 2025,

Le Maire,

Marc HUSER

Le secrétaire,

Patrick SCOTTI

